



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°55
JUILLET/
AOÛT 2019

VEUREY INFO

VOROIZE

bonnes vacances



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - Plan Communal de Sauvegarde
- p3 - Lutte contre l'ambrosie
- P4 - Réglementations inhérentes aux bruits
- p4 - Une jardinière XXL
- p5 - GRDF
- p6 - Moustique tigre
- p7 - Fonds de participation métropolitain
- p7 - Métrosoleil

VIE ASSOCIATIVE

- p8 - Hyoshi sports
- p9 - Comité d'animation
- p10 - Club de l'âge d'or

INFORMATIONS UTILES

P10

AGENDA

P10



A compter du 8 juillet et jusqu'au 24 août 2019

Les horaires du secrétariat mairie passent en mode d'été.
Il sera ouvert **du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 sans interruption.**

RELÈVE ANNUELLE 2019 DES COMPTEURS

L'opérateur " Eaux de Grenoble Alpes" interviendra entre le 8 et 31 juillet 2019 sur la commune pour la relève annuelle des compteurs d'eau potable.

Ce planning prévisionnel pourrait évoluer sous certaines conditions exceptionnelles.

La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève, fin juillet / début août 2019.



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Heraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Après trois mois de stage au sein de la Mairie je voulais vous faire part de l'avancement de cette refonte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Je peux déjà vous indiquer que cette mission est fortement enrichissante aussi bien sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Une première réunion de Comité de Pilotage s'est déroulée courant juin validant certaines étapes clés du projet. Ainsi, un diagnostic des risques naturels et technologiques est établi, plusieurs outils à destinations des agents et élus en charge du PCS sont rédigés. Une cartographie stratégique est en cours de réalisation. Un ensemble de fiches portant sur les aléas sont aussi en mode rédaction. Mais à quoi servent ces documents me direz-vous ? L'ensemble de ces outils permettront au Maire et à son équipe d'appréhender le mieux possible un potentiel risque sur le territoire permettant de mettre en sûreté l'ensemble de ses administrés et de réduire la vulnérabilité de ses citoyens.

Il faut savoir que nous sommes toujours à la recherche de volontaires ayant des compétences particulières (*Formation*

premiers secours, pompiers volontaires, compétences linguistiques particulières...). Un formulaire téléchargeable directement sur le site de la Mairie ainsi que sur sa page Facebook vous sera transmis prochainement mais également à l'accueil de la Mairie. Ce formulaire s'adresse à l'ensemble des personnes voulant devenir bénévoles en cas de crise majeure sur la Commune telle une inondation par l'Isère.

Pour finir, nous vous invitons également à vous inscrire sur l'application Panneau-Pocket. (*Application disponible gratuitement sur smartphone*). Cette application vous permettra de vous tenir informé en cas d'événement courant et majeur sur le territoire de notre Commune.



Louise LEMETTAIS

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : AGISSONS !

L'ambrosie à feuilles d'armoïse produit un pollen agressif qui est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, entraînant conjonctivite, rhinite et asthme.

La prise de conscience progressive de la dangerosité de son pollen au cours des 20 dernières années a induit un changement de statut ; de simple mauvaise herbe, elle est devenue un problème de santé publique et la lutte s'organise : elle est inscrite au Plan National Santé Environnement et des mesures réglementaires ont été prises : arrêtés préfectoraux n° 2000-1572 et n°2009-02370 rendant sa destruction obligatoire en Isère.

Tout le monde est concerné et doit intervenir à son niveau :

- Les collectivités publiques sur les terrains publics
- Les propriétaires privés sur leurs parcelles
- Les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- Les agriculteurs sur les terrains agricoles

Comment la reconnaître ?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence et peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen.

La formation des graines se fait principalement en octobre et ensuite la plante meurt.

Mais les graines (2 à 3000) tombées au sol sont responsables de la génération de l'année suivante !



Quand et comment intervenir ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion, les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est-à-dire fin juillet : Sur de petites surfaces ; l'arrachage sera privilégié (port de gants recommandé).

Sur de grandes surfaces ; végétalisation des sols (elle n'aime pas la concurrence) ou fauchage/broyage.

Plus d'infos sur le site; <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr> (onglets : veille sanitaire/santé de a à z/ambrosie)

ou auprès du référent ambrosie de la commune ; Jean-Michel May au 06.74.82.26.68

Vous pouvez aussi participer efficacement à l'inventaire des zones touchées en effectuant des signalements sur le site : <http://www.signalement-ambrosie.fr>

QUELQUES RAPPELS DES REGLEMENTATIONS INHERANTES AUX BRUITS

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles ou de maisons individuelles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités

(appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 8h00 / 12h00 et 14h00 / 19h00

Les samedis : 9h00 / 12h00 et 15h00 / 18h30

Les dimanches et jours fériés : 10h00 / 12h00



- **Les propriétaires de chiens** sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les chiens de garde doivent avoir suivi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'intrusion.

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique.

Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la santé publique.

Exemples d'aboiements de chien considérés comme nuisance sonore:

- Le chien aboie tous les jours (critère de répétition)
- Le chien aboie toute la journée dès que son propriétaire n'est pas là (critère de durée du bruit)
- Le chien hurle à la mort (critère d'intensité : le bruit est anormalement fort)

Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité d'avoir le droit de demander au propriétaire de l'animal de le faire taire.



UNE JARDINIÈRE XXL

Seuls les veurois qui montent sur le haut du village l'ont remarquée et ont pu apprécier la jardinière taille XXL, au bord du RD3, après les virages en S.

Elle a été réalisée par notre agent technique David, mêlant ses talents de jardinier à ceux de maçon.

Elle a avantageusement remplacé une petite cabane en ruine et peut même servir de banquette pour les courageux qui remontent par le chemin piéton ou pour les cyclistes en difficulté...

Une belle réalisation, une de plus, à inscrire sur le compte de nos agents techniques qui œuvrent en silence à l'entretien des bâtiments ou à l'embellissement du village.





GRDF

GRDF, chargé du réseau de distribution de gaz, déploie de nouveaux compteurs sur notre commune.

Il s'agit de compteurs "communicants", c'est à dire des compteurs capables d'envoyer chaque jour les index de votre compteur de gaz à GRDF.

Ce déploiement est national et répond à une directive européenne pour adapter notre réseau de gaz aux nouveaux usages et à la multiplication de la fourniture de gaz issu de productions "renouvelables".

Comment ça marche ?

Le nouveau compteur sera équipé d'une batterie et d'un émetteur (à ondes FM; comme celles d'un récepteur radio). Il enverra chaque jour votre index relevé le matin, de façon cryptée et anonymisée jusqu'à une antenne concentrateur GRDF située sur notre commune, de là les données seront agrégées puis transmises à GRDF par le réseau 3G (téléphonie mobile, équivalent d'un appel de 4mn).

Qui pourra lire ces données ?

- En premier lieu, vous, si vous vous connectez sur le site dédié de GRDF. Vous pourrez ainsi connaître vos consommations en fonction de la météo pour une chaudière, ou encore votre consommation d'eau chaude en fonction de vos usages.

- En second lieu, GRDF qui a besoin de ces données pour affiner le débit de son réseau; adapter l'offre de gaz à la consommation en temps réel.

Ceci est très important car de plus en plus de gaz issu de production locale (biomasse) est injecté dans le réseau et il faut alors adapter le débit de gaz provenant d'importations. Un exemple de biomasse: savez-vous que le centre de retraitement des eaux usées de l'agglomération grenobloise "Aquapôle" récupère le méthane issu des boues d'épurations pour le réinjecter dans le réseau de gaz? Prochainement le centre de compostage métropolitain de "Muriannette" qui composte vos déchets ménagers issus des poubelles grises fera de même.

- Et c'est tout. Votre fournisseur de gaz habituel n'aura pas accès à ces données, il continuera à vous facturer en fonction des relevés mensuels de votre consommation que GRDF lui envoie.

Comment ça va se passer ?

Ce sera l'entreprise LS services, sous-traitant de GRDF qui fera le changement.

Le changement ne vous coûtera rien, c'est GRDF qui finance. Vous serez informé (peut-être l'avez-vous déjà été?) par un courrier de GRDF.

Puis vous serez contacté par l'entreprise LS services par courrier pour fixer un rendez-vous; un SMS de rappel vous sera envoyé 48h avant.

L'intervention du technicien dure environ 30mn.

Si vous n'êtes pas présent, le remplacement du compteur pourra se faire, mais le technicien ne remettra pas le gaz en service, il vous laissera un courrier pour vous expliquer comment remettre le gaz en service.

Dans un délai d'un mois GRDF vous recontactera pour vous informer que vos données sont consultables.

Quand mon compteur sera t'il changé ?

Le déploiement est prévu en août 2019

Qui contacter pour une question ou une modification de rendez-vous ou un incident ?

- Question

GRDF : 09 70 73 65 98 - lundi au vendredi de 8h à 21h, samedi de 8h à 20h

- Rendez-vous, contact du technicien

LS services: 01 39 49 99 99 - lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 8h à 12h

- Odeur de gaz

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (nous vous conseillons d'avoir ce numéro dans votre carnet d'adresse) ou les services de secours, le 18.

Restez vigilants, si des personnes vous proposent de changer votre compteur moyennant finances, il s'agit d'escroc ... signalez le nous.

Bien entendu, en Mairie nous sommes disponibles pour vous informer ou vous orienter.



PRIVONS-LE D'EAU!



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.



eid-rhonealpes.com

FONDS DE PARTICIPATION MÉTROPOLITAIN

La 2^{ème} session 2019 du fonds de participation métropolitain est lancée. Le Fonds de Participation Métropolitain est destiné à subventionner tout ou partie de projets montés par des habitants et contribuant au développement d'une métropole solidaire, démocratique et respectueuse de son environnement.

Dates à retenir :

- Lancement de l'appel à projets : lundi 10 juin 2019
- Fin des dépôts de dossiers : dimanche 11 août 2019
- Date du Comité d'attribution (jury) : mardi 24 septembre 2019

Pour plus d'informations : <http://participation.lametro.fr/>



METROSOLEIL

GRENoble ALPES MÉTROPOLE

MÉTROSOLEIL

ET VOUS, VOTRE TOIT, EST-IL BIEN ENSOLEILLÉ ?

Pour le savoir, rendez-vous sur lametro.fr/metrosoleil

Un outil en ligne gratuit et neutre de diagnostic d'un projet solaire sur votre toit : intérêt financier, liste d'installateurs certifiés par la Métropole ...

VOUS ÊTES UN PARTICULIER DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

Votre toiture est-elle propice à l'installation de panneaux solaires pour produire de l'eau chaude ou de l'électricité ? Est-ce que l'installation va coûter cher ? Est-ce compliqué de trouver des prestataires sérieux ? Est-ce rentable ?

Grenoble-Alpes Métropole met à votre disposition **MÉTROSOLEIL** : un outil en ligne gratuit, neutre et facile d'utilisation qui vous permet de connaître la puissance d'ensoleillement de votre toit, l'intérêt financier d'un projet solaire et vous met en contact avec des prestataires sélectionnés.

À QUOI PEUT SERVIR L'ENSOLEILLEMENT DE VOTRE TOIT ?

- Solution 1 : **produire de l'électricité chez vous** grâce à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et **recevoir chaque année, pendant 20 ans, une somme grâce à la vente** de l'électricité produite selon un tarif fixé et garanti par l'État
- Solution 2 : **produire jusqu'à 70% des besoins en eau chaude de votre foyer** grâce à l'installation de panneaux solaires thermiques et réduire votre facture d'énergie d'environ 200 € par an

À QUOI SERT MÉTROSOLEIL ?

- Visualisez rapidement, sans inscription, **la puissance d'ensoleillement de votre toit en entrant simplement votre adresse**
- Réalisez **des simulations financières de façon anonyme et sans aucun risque de démarchage commercial** pour connaître **le montant de l'investissement et la rentabilité d'un projet** de production d'eau chaude ou d'électricité
- Contactez directement **un des installateurs certifiés par la Métropole** pour obtenir un devis clair et complet ou faites-vous **accompagner par l'Espace Info Énergie**

5

BONNES RAISONS

de se lancer dans le solaire

- 1 Pour mettre à profit un espace de votre logement non utilisable et les 2 090 heures par an de soleil de la métropole grenobloise
- 2 Pour réduire jusqu'à 200 euros par an votre facture d'énergie
- 3 Pour faire des économies d'énergie et favoriser une énergie locale et renouvelable
- 4 Pour augmenter la valeur immobilière de votre bien
- 5 Objectif 2030 : 9 000 toits équipés dans la métropole. Contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique

Rendez-vous sur lametro.fr/metrosoleil

HYOSHI SPORTS

Judo

Mardi 25 Juin avait lieu la cérémonie de remise de grades. Il y avait beaucoup de fierté dans le regard des parents venus nombreux pour cette occasion. En plus de leur toute nouvelle ceinture, certains enfants ont reçu un trophée, pour récompenser le meilleur passage de grade ou l'assiduité aux séances.



Atelier Parent-Enfant

« C'est avec beaucoup d'émotions que la première saison des ateliers parent/ enfant s'est clôturée le 15 juin ... Un grand merci aux chanteurs de la compagnie MUANCES d'avoir sonorisé notre dernière séance (et l'avoir rendue si exceptionnelle !!!), merci à tous les participants pour les

moments d'échange et de partage que nous avons pu vivre tout au long de l'année, merci à la mairie d'avoir rendu cela possible et merci à tous ceux qui ont participé à la mise en route et à l'épanouissement de ce projet !



Je vous retrouve pendant le forum et le 14 septembre 2019 pour lancer le premier atelier de la 2eme saison BLUB !! Très bel été à tous » Gaëlle

Dates des ateliers :

14 septembre / 5 octobre / 19 octobre / 9 novembre 2019 / 30 novembre / 14 décembre 2019 / 4 janvier 2020 / 25 janvier / 15 février / 14 mars / 28 mars / 11 avril / 16 mai / 06 juin / 27 juin

Saison sportive 2019-2020

En cette fin de saison, il y a un peu de changement au niveau des coaches. Dorine, après 5 années passées parmi nous, donne un nouvel élan à sa carrière, elle intègre en Septembre une école de danse, sa passion qu'elle a su partager aussi bien avec des enfants qu'avec des adultes. Nous lui souhaitons de vivre cette nouvelle expérience pleinement. Voici le planning des activités pour la saison prochaine. Les créneaux horaires sont inchangés.

• Côté fitness : Delphine, nouvelle coach, sera accompagnée de Gaëlle et Sonia pour assurer les cours de fitness. En plus des cours habituels, 2 nouveaux cours à découvrir seront proposés : fit-step et fit-dynamic.

• Côté judo : Anthony assurera les cours du mardi et du jeudi avec une répartition des enfants en 2 groupes repartis par niveau et par âge.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous au forum de Veurey le 6 septembre.



Planning saison 2019-2020

LUNDI



- 18h-19h45: **FIT-4D**
- 19h-19h45: **CARDIO BOXING**
- 20h-21h: **FIT-PUMP**

MARDI



- 16h45-17h45: **JUDO 1**
- 17h-45-18h45: **JUDO 2**
- 18h30-19h: **ABDO EXPRESS**
- 19h-20h: **CROSS TRAINING**
- 19h-20h: **FIT-POSTURAL**
- 20h-21h: **FIT-STEP***

MERCREDI



- 18h-19h: **FIT-4D**
- 18h-19: **FIT-DYNAMIC***

JEUDI



- 16h45-17h45: **JUDO 1**
- 17h-45-18h45: **JUDO 2**
- 18h30-19h: **ABDO EXPRESS**
- 19h-20h: **CROSS TRAINING**
- 19h-20h: **FIT-SCULPT**

* : Nouveaux cours

- FIT-DYNAMIC : ½ cardio + ½ stretch
- FIT-STEP

Salle prépa Grande salle dojo



COMITÉ D'ANIMATION



Bref retour sur notre dernière fête du village.

Après une soirée dansante du samedi quelque peu désertée par les veurois (es) météo incertaine ? retour sur la journée du dimanche.

Le soleil enfin au rendez-vous, du coup les inscriptions de dernière minute se sont envolées. Tant mieux car la météo nous avez donnés beaucoup de sueurs froides toute la semaine.

Revenons-en à cette journée. C'est entourés d'Eric Piolle Maire de Grenoble, Denis Roux Maire de Noyarey, Pascale Poblet Maire de Montaud, Jean-Pierre Arroyo suppléant d'Emilie Chalas députée de la circonscription et enfin Christian Coigné Maire de Sassenage et vice-Président Départemental que Guy Jullien et la Présidente du Comité Danielle Bret-Drevon, ont pris la parole. Ensuite rendez-vous au bar pour un cocktail offert. S'ensuit un excellent repas avec en point d'orgue le gâteau d'anniversaire. Merci à Christophe Magnin pâtissier à Voreppe pour la conception de ce magnifique et succulent framboisier.

Côté animations, le magicien Kevin Micoud (champion du monde de close-up) et son acolyte vous ont très certainement bluffés avec leurs tours. La troupe Belladone Music-Hall vous a charmés avec son spectacle haut en couleur. Seul Bémol à ce week-end, notre essai de verres sans consigne. Résultat : il manque 325 Eco-Cup à notre stock. La consigne sera donc reconduite lors des prochaines manifestations.

Un grand merci à Cristobal pour son aide du samedi et aux 8 Nucérétains qui le dimanche en fin de journée nous ont aidés à laver, démonter, et ranger tables et chaises.

13 Juillet

Pour clôturer cette fin de saison, le Comité vous attend samedi **13 juillet à partir de 19h00** dans la cour de l'école élémentaire pour le bal et le feu d'artifice tiré sur le terrain de basket. Bar, restauration rapide (frites, hamburgers maison, pâtisseries).

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'âge d'or va fêter ses 41 ans d'existence. Il est toujours aussi dynamique, plein d'entrain et d'énergie et désire le rester, mais pour cela, il doit renouveler son bureau.

Moi-même après plus de 30 années de bénévolat au sein de différentes associations j'aspire à une retraite associative que je crois bien méritée. Aussi, notre Vice Président nous a quittés après une longue et terrible maladie.

Tous ces événements font qu'il faut une nouvelle équipe qui prenne les rênes du club pour qu'il soit toujours sur la bonne route, et garde son dynamisme.

Ce sont toutes ces raisons qui font que je fais appel à vous. Merci d'adresser votre candidature pour le poste de Président, de Vice Président, voire de membre actif pour étoffer le bureau, sur papier libre à :

Alain Lévis, 18 route de Montaud 38113 Veurey-Voroize ou par téléphone au : 06 70 89 61 54 ou à Madame Colette Richy, 2 chemin des Trapettes 38113 Veurey-Voroize - tél : 06 81 61 97 72 Merci de préciser votre nom, prénom, adresse complète ainsi que la nature du poste que vous souhaiteriez pourvoir.

Merci pour votre soutien, il en va de l'avenir de notre club. Encore merci.

Votre Président, Alain Lévis



*Club de
l'Age d'Or
Veurey-Voroize*

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- **Anna MARCHAND** née le 27 Mai 2019 à ECHIROLLES

Cabinet médical :

• Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :

04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

Permanence avocat : 1er mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

Permanence architecte conseil : 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

AGENDA

- **Vendredi 6 septembre à 18h00**

Forum des associations
Salle des Fêtes à Veurey.

- **Lundi 16 septembre**

Don du sang de 16h45 à 19h45
Salle des Fêtes à Veurey.

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante :
touratou@gmail.com.

Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 30 AOUT.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actualités du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.